

I.

RENFORCER LES LIENS ENTRE L'ÉCOLE ET L'ENTREPRISE

Session 1 : 16 novembre 2022

Session 2 : 5 décembre 2022

Session 3 : 12 janvier 2023

Participants du cycle

Contributeurs des propositions : Charlotte MERKENBRACK (Carrefour), Lucie LEVY BENCHETON (Chanel), Isabelle ANDRIEU (Collectif Orientation), Julie CERVERA (CRIT), Virginie LOPES (Exco), Isabelle DELAPLACE (Française des Jeux), Charlotte LECA (Idex), Guillaume WAGNER (Les entreprises pour la Cité) Anne-Laure DESPEAUX (LVMH), Sophie BIDAULT (Orange), Leila GRISON (Publicis), Laurence DESSAUGER (Randstad), Diane BREMENT (Sanofi), Lesly LAPILUS (Groupe SEB), Ilham CHERKAOUI TOSSA (Siemens), Corinne DE GOUVILLE (Fondation d'entreprise TotalEnergies), Arnaud PELLETIER (Village Nature).

Partenaires institutionnels du cycle, membres du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : Isabelle BOURHIS (Déléguée ministérielle à la relation éducation-économie), Karine FROMENT (Responsable CEFPEP), Olivier LEFEVRE (Chargé de mission, Mission Éducation Économie Campus).

Liste des propositions

AXE 1 : Améliorer l'implication des entreprises dans la formation des jeunes collégiens et lycéens

Proposition 1 : Créer une plateforme de ressources dédiée à l'implication des entreprises dans la formation et l'orientation des jeunes

Proposition 2 : Développer et encourager l'engagement des collaborateurs des entreprises au service de la formation et de l'orientation des jeunes

Proposition 3 : Créer une charte de l'entreprise apprenante pouvant tendre vers la mise en place d'un label ou d'un index de l'orientation et de la formation des jeunes

AXE 2 : Fluidifier le lien entre les entreprises engagées et les dispositifs portés par l'Éducation nationale, notamment via la formation professionnelle des professeurs

Proposition 4 : Promouvoir les réseaux de proximité et renforcer leur lisibilité

Proposition 5 : Co-construire et formaliser ensemble les attendus de la pédagogie en entreprise, en concertation entre les entreprises engagées et l'Éducation nationale

Proposition 6 : Enrichir la formation professionnelle continue des personnels éducatifs par des modalités nouvelles de découverte des métiers

AXE 3 : Rendre plus attractifs et promouvoir les métiers en tension, d'avenir et oubliés, via une approche filière

Proposition 7 : Développer des modalités innovantes de valorisation des métiers en tension, d'avenir et oubliés

Proposition 8 : Porter des campagnes de sensibilisation massives de valorisation de certains métiers

A. Rappel du contexte

L'organisation en novembre 2022 de la 23^{ème} édition de la semaine école-entreprise¹, dispositif lancé en 2000 et pérennisé par un accord-cadre signé en 2010 avec le Medef, illustre la volonté commune de l'Éducation nationale et des milieux professionnels de rapprocher le monde éducatif des entreprises pour mieux préparer l'insertion professionnelle des jeunes.

Renforcer les liens entre l'École et l'Entreprise a ainsi pour objectif de former et d'orienter au mieux les salariés de demain, notamment vers les métiers en tension et d'avenir, par l'adaptation des formations

¹ La semaine école entreprise, Ministère de l'Éducation nationale, regroupe plus de 700 actions (visites d'entreprises, interventions de professionnels, rencontres entre enseignants et chefs d'entreprise, etc.) et touche chaque année plus de 200 000 élèves partout en France. <https://www.Education.gouv.fr/semaine-École-entreprise-7550>

aux réalités du monde du travail et l'implication des entreprises dans ces formations. Il a aussi pour objectif de renforcer l'égalité des chances pour les jeunes élèves, collégiens et lycéens de France.

À ce titre, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé en 2015 douze mesures² visant à renforcer le partenariat école-entreprise autour de quatre axes :

1. Aider les élèves à mieux comprendre le monde professionnel
2. Mieux répondre aux besoins du monde professionnel
3. Inciter les salariés des entreprises à s'investir dans la réserve citoyenne de l'éducation nationale³
4. Mettre en place une animation nationale et territoriale de la relation école-entreprise

Chiffres clés²

Près de **700 000** élèves réalisent chaque année une alternance dans le cadre de leur lycée professionnel soit un lycéen sur trois.

700 000 collégiens réalisent chaque année un stage de 3e dans le monde professionnel.

Plusieurs évolutions législatives et réformes visent à densifier la relation entre les acteurs de l'école et les acteurs économiques :

- La réforme territoriale de 2021 a conféré au recteur de région académique la compétence en matière de relation éducation – économie
- La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 6 septembre 2018 a inscrit le développement de l'apprentissage dans les lycées professionnels et développé la mesure de l'insertion professionnelle des jeunes
- La transformation de la voie professionnelle débutée en 2019 a porté une nouvelle dynamique via les campus des métiers et des qualifications et de nouveaux liens avec les secteurs économiques
- La réforme du lycée général et technologique débutée en 2018 vise à mieux adapter les programmes d'enseignement aux enjeux environnementaux et économiques

Trois dispositifs publics (présentés pendant ce cycle) qui contribuent à rapprocher l'école de l'entreprise :

Les Campus des Métiers et des Qualifications⁴ sont des réseaux qui fédèrent les acteurs de la formation et les acteurs sociaux-économiques, structurés autour de 12 filières d'activités.

Les CLEE (Comités Locaux École Entreprise)⁵ sont des réseaux locaux dédiés à la facilitation des échanges entre les écoles et les entreprises, co-animés par un chef d'établissement et un responsable d'entreprise.

Le Cefpep (Centre d'Études et de Formation en Partenariat avec les Entreprises et les Professions)⁶ est un centre de formation qui co-construit avec les partenaires du monde économique (entreprises, associations, fondations, organisations publiques...) des **actions de formation continue pour les personnels de l'éducation nationale**.

B. Le constat des entreprises engagées

Si des mesures et des dispositifs publics existent, ils sont encore mal connus par les entreprises qui éprouvent des difficultés à activer ces leviers d'engagement de façon opérationnelle au sein des différents territoires, et ainsi permettre le passage à l'échelle de leurs initiatives engagées. De façon générale, elles constatent un besoin de mieux se connaître pour dépasser **les difficultés de compréhension et de dialogue** entre le monde académique et économique, et travailler ensemble à la découverte des métiers, la formation et la préparation de l'insertion professionnelle des jeunes, et ce

2 École-entreprise, Développer les relations pour l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes, Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, 2016. https://cache.media.Éducation.gouv.fr/file/Racine/43/5/2015_École-entreprise_DP_507435.pdf

3 La réserve citoyenne de l'Éducation nationale, Eduscol <https://eduscol.Éducation.fr/1569/la-reserve-citoyenne-de-l-Éducation-nationale>

4 Les Campus des métiers et des qualifications, Ministère de l'Éducation nationale, <https://www.Éducation.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-5075>

5 Mon réseau CLEE <https://monreseaucllee.fr/>

6 L'offre de formation Cefpep, Eduscol <https://eduscol.Éducation.fr/1518/l-offre-de-formations-cefpep>

notamment sur les **métiers en tension, d'avenir et oubliés**. En effet, de nombreuses entreprises tentent de se mobiliser et de se rapprocher des collèges et des lycées, mais se limitent à des actions à petite échelle, au gré des relations qu'elles parviennent à nouer avec les établissements de proximité. Elles ont pu prendre conscience à l'occasion de ce cycle de la grande richesse des dispositifs portés par l'Éducation nationale, tout en regrettant leur faible lisibilité pour une entreprise qui souhaite s'engager. Toutes s'accordent sur l'importance de rapprocher l'école et l'entreprise, à la fois pour notre modèle social et la vitalité économique du pays.

De ce fait, les entreprises participantes au cycle de réflexion ont défini trois axes de travail, pour lesquels neuf propositions ont été formulées, pouvant être menées #par les entreprises elles-mêmes, #avec Les entreprises s'engagent ou encore #avec le soutien des pouvoirs publics.

AXE 1 : Améliorer l'implication des entreprises dans la formation des jeunes collégiens et lycéens – 3 propositions

AXE 2 : Fluidifier le lien entre les entreprises engagées et les dispositifs portés par l'Éducation nationale, notamment via la formation professionnelle des professeurs - 3 propositions

AXE 3 : Rendre plus attractifs et promouvoir les métiers en tension, d'avenir et oubliés, via une approche filière – 2 propositions



AXE 1 : Améliorer l'implication des entreprises dans la formation des jeunes collégiens et lycéens

Le diagnostic :

Les entreprises qui ont participé au cycle de réflexion ont noté plusieurs freins à l'implication des entreprises dans la formation et l'orientation des jeunes collégiens et lycéens. Tout d'abord, les entreprises expriment des difficultés à proposer aux jeunes des **expériences qualitatives sans un investissement important des collaborateurs**, et à transformer ces initiatives souvent expérimentales, ponctuelles et localisées, en véritable programme d'engagement. Par ailleurs, elles **manquent de visibilité** sur les dispositifs d'immersion professionnelle existants, leurs objectifs et leurs calendriers au sein de chaque cursus.

Les propositions :



Proposition 1 : Créer une plateforme de ressources dédiée à l'implication des entreprises dans la formation et l'orientation des jeunes

#Avec Les entreprises s'engagent

Il est proposé la création d'une plateforme de ressources à l'usage des entreprises de toutes les tailles et de tous les territoires. Cette plateforme pourrait rassembler un ensemble de **conseils pratiques par et pour les entreprises** pour s'engager dans la formation et l'orientation des jeunes, en partant d'actions concrètes et facilement actionnables et d'outils clés en main sur différentes thématiques (accueil en stage, forums métiers, interventions dans les écoles, journées portes ouvertes croisées, pitches, témoignages, mentorat, catalogue de présentation des métiers incluant des témoignages de professionnels, etc.).

Concernant spécifiquement l'accueil des jeunes en entreprise, la plateforme pourrait aller au-delà de la plateforme "[mon stage de 3e](https://www.monstagedetroisieme.fr/)"⁷ en incluant un **kit de bonnes pratiques sur l'accueil en stage** (projets sur lesquels impliquer les jeunes, priorisation des jeunes en QPV, accompagnement dans les manières de rentrer en contact avec les entreprises...), ainsi qu'un décryptage du **cadre législatif** lié à l'expérience professionnelle des jeunes et des différents dispositifs d'immersion professionnelle existants et **leurs calendriers** au sein de chaque cursus. La question des dates des stages (3^{ème}, lycées professionnels) a été particulièrement soulevée, et le travail partenarial des CLEE permette notamment de partager un agenda sur les stages des élèves des différents établissements pour une meilleure anticipation des besoins et répartition des élèves.

⁷ Mon stage de troisième <https://www.monstagedetroisieme.fr/>

La plateforme pourrait enfin comprendre un **outil de mise en lien entre entreprises et établissements scolaires** d'un même territoire, y compris entre entreprises voisines désireuses de mener des actions communes (stages multi-entreprises par exemple), avec la possibilité de filtrer les **interlocuteurs par territoire, par branches professionnelles et par type d'action** (accueil en stage, forums métiers, interventions dans les écoles, etc.).



Cette plateforme, co-construite par les entreprises et l'Éducation nationale, avec l'appui d'associations spécialisées (à travers par exemple le Collectif Orientation⁸), pourrait être intégrée au site lesentreprises-s'engagent.gouv.fr, puis diffusée aux différents territoires via les clubs départementaux [Les entreprises s'engagent](https://lesentreprises-s'engagent.gouv.fr)⁹.

>>> Proposition 2 : Développer et encourager l'engagement des collaborateurs des entreprises au service de la formation et de l'orientation des jeunes

#Par les entreprises elles-mêmes

Les entreprises sont encouragées à déployer des **modules de sensibilisation et de formation** des collaborateurs à l'accueil des jeunes stagiaires en entreprise (fonctionnement des cursus, niveau d'études) et notamment aux besoins spécifiques des jeunes en situation de décrochage scolaire. La **participation des collaborateurs** aux forums des métiers, à des témoignages en milieux scolaires, et à des actions de mentorat, est **vertueuse** pour créer des ambassadeurs auprès des jeunes, en particulier quand il s'agit de jeunes actifs auxquels ils peuvent s'identifier. Ces derniers sont ainsi encouragés à participer de façon particulièrement active aux forums des métiers et aux interventions en établissements, notamment les lycées professionnels.

La **réserve citoyenne de l'Éducation nationale**³, lancée en 2015 par le Ministère de l'Éducation nationale, permet à des volontaires d'intervenir dans des établissements scolaires pour partager leurs expériences personnelles et professionnelles, aux côtés des enseignants, ou dans le cadre d'activités périscolaires. Le nombre d'Ingénieurs pour l'École gagnerait à être augmenté et davantage équilibré entre les territoires.



Le statut de professeur associé permet à des professionnels de devenir professeur dans les établissements d'enseignement technologique et professionnel sur une partie de leur activité professionnelle. Le dispositif est aujourd'hui peu utilisé. Les entreprises pourraient proposer à leurs collaborateurs compétents et volontaires de s'engager dans cette voie, sur le même modèle de ce qu'elle propose pour le mécénat de compétences. Cette possibilité pourrait être ouverte notamment aux collaborateurs seniors dans l'entreprise.

>>> Proposition 3 : Créer une charte de l'entreprise apprenante pouvant tendre vers la mise en place d'un label ou d'un index de l'orientation et de la formation des jeunes

#Par les entreprises elles-mêmes et #Avec le soutien des pouvoirs publics

La création d'une charte de l'entreprise apprenante, portant sur des engagements de participation à la formation et l'insertion professionnelle des jeunes (intentions non promotionnelles de l'entreprise labellisée, connaissance des dispositifs de l'Éducation nationale, actions concrètes) permettrait de **valoriser les entreprises investies et inspirer les entreprises hésitantes à s'engager**. Cette charte pourrait anticiper la mise en place d'un **label de l'entreprise apprenante**, éventuellement délivré par Les entreprises s'engagent, ainsi que la création par les pouvoirs publics d'un index de la participation à la formation et l'insertion professionnelle des jeunes.

8 Lancé en avril 2022, le Collectif Orientation regroupe 8 structures œuvrant pour l'orientation des collégiens et des lycéens et partageant une vision pour une orientation efficace, égalitaire, lisible et collaborative : Crée ton avenir !!! – France, Les Écoles de Production, les Entreprises pour la Cité, la Fondation CGénial, Métiers 360, Rencontres Entreprises Enseignants, Rêv'elles et Vers le Haut.

9 Les entreprises s'engagent – La communauté <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/la-communauté>

AXE 2 : Fluidifier le lien entre les entreprises engagées et les dispositifs portés par l'Éducation nationale, notamment via la formation professionnelle des professeurs

Le diagnostic :

Les entreprises du cycle de réflexion font le constat de multiples freins et réticences aux partenariats entre les mondes académiques et de l'entreprise. Tout d'abord, elles expriment des difficultés à identifier des **interlocuteurs et dispositifs passerelles** leur permettant une porte d'entrée vers l'école. Par ailleurs, elles notent que les mondes éducatif et économique ont des **difficultés à se comprendre et à cerner leurs attentes respectives** vis-à-vis de la formation et de l'orientation des jeunes. Au-delà de sensibiliser et former les deux parties à leurs réalités respectives, il s'agit de travailler ensemble à une sémantique et à un cadre pédagogique communs, conformes aux compétences requises par métier.

Les propositions :

>>> Proposition 4 : Promouvoir les réseaux de proximité et renforcer leur lisibilité

#Avec le soutien des pouvoirs publics et #Avec Les entreprises s'engagent

Les réseaux de proximité représentent des ponts de rencontres privilégiés pour opérationnaliser les liens entre entreprises et établissements scolaires au sein de mêmes territoires. Ils sont pourtant méconnus et sous-utilisés.

- **Réseaux de l'Éducation nationale** : il est proposé d'intégrer à la plateforme de ressources (proposition 1) une liste de ces différents réseaux au sein des territoires, notamment les CLEE⁵ et les Campus des métiers et des qualifications⁴, avec **une description de leurs objectifs, de leur fonctionnement et de leur mode de sollicitation par les entreprises**. Par ailleurs, il est proposé que les CLEE soient systématiquement mis en lien avec les clubs territoriaux des entreprises s'engagent pour connecter ces réseaux à l'échelle territoriale. Il est enfin proposé que chaque Académie élabore une cartographie des principaux interlocuteurs de l'Éducation nationale œuvrant pour la relation école-entreprises sur son territoire, à mettre en miroir des interlocuteurs, à chaque échelon (territorial, hiérarchique), du monde économique.
- **Réseaux associatifs** : les entreprises sont encouragées à renforcer leurs partenariats avec les associations locales, précieuses pour sourcer les jeunes de QPV ou de zones rurales notamment¹⁰, ou organiser des programmes plus ambitieux et innovants tels que des stages multi-entreprises.



Les associations spécialisées telles que les Ingénieurs pour l'École¹¹, qui connaissent bien à la fois le monde de l'entreprise et le monde académique, sont des ponts précieux entre école et entreprise. Les Ingénieurs pour l'École détache des ingénieurs et des cadres employés des entreprises membres du dispositif auprès des recteurs pour mettre leur expérience professionnelle au service du système éducatif dans les académies.

>>> Proposition 5 : Co-construire et formaliser ensemble les attendus de la pédagogie en entreprise, en concertation entre les entreprises engagées et l'Éducation nationale

#Avec le soutien des pouvoirs publics

Il est proposé de créer un cadre de suivi commun entre le tuteur académique et le tuteur d'entreprise, notamment sur l'acquisition des compétences douces lors de l'accueil de jeunes en entreprise, sur le modèle d'un **carnet de compétences numérique** qui permette d'outiller et d'évaluer la progression

¹⁰ Les associations Moi dans 10 ans et Créé, ton avenir !!! - France accompagnent les collégien-nes de 3ème et les lycéen-nes issu-e-s de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), de zones rurales ou scolarisé-e-s en réseau d'éducation prioritaire (REP/+) dans leur choix d'orientation scolaire et professionnelle <https://moidans10ans.fr/> ; <https://cree-ton-avenir.fr/>

¹¹ Le dispositif Ingénieurs pour l'école, Eduscol <https://eduscol.education.fr/855/le-dispositif-ingenieurs-pour-l-ecole>

du jeune. Ce carnet de compétences type, à co-construire par branches professionnelles, donnerait un cahier des charges commun aux entreprises et aux établissements et leur permettrait d'affiner ensemble le plan de formation du jeune en entreprise. Il permettrait également au jeune de mieux comprendre les compétences attendues des entreprises et de mieux les valoriser dans la suite de son parcours professionnel.



Ce travail de formalisation devra se réaliser en co-construction entre des représentants de différents secteurs économiques et du monde académique (enseignants et inspecteurs de l'éducation nationale), en incluant des temps d'immersion croisés.

>>> Proposition 6 : Enrichir la formation professionnelle continue des personnels éducatifs par des modalités nouvelles de découverte des métiers

#Par les entreprises elles-mêmes

Le déploiement de modalités de découverte des métiers à destination des enseignants et personnels de l'Éducation nationale a été relevée comme nécessaire pour leur permettre de mieux comprendre les attendus des entreprises au plus près du terrain et ainsi de mieux orienter les jeunes. Il s'agit tout d'abord de promouvoir le **Cefpep**⁶, qui propose à tous les personnels de l'éducation des formations en immersion en milieu professionnel, et de multiplier ses territoires d'intervention en le promouvant au sein des clubs départementaux des entreprises s'engagent⁹. Les entreprises sont encouragées à accueillir du personnel éducatif pour de **brèves immersions, des stages plus longs**, ou sur la base d'immersions croisées professeurs-collaborateurs à travers la fondation spécialisée **CGénial**¹². Enfin, il est proposé de mobiliser les entreprises dans la **co-construction de formations d'enseignants** en entreprises « sur étagère », déclinables dans les territoires et restituables en formats légers pour en démultiplier la portée.



AXE 3 : Rendre plus attractifs et promouvoir les métiers en tension, d'avenir et oubliés, via une approche filière

Le diagnostic :

Les entreprises ont exprimé un besoin de démystifier certains secteurs qui peuvent paraître inaccessibles ou stéréotypés et de faire évoluer leurs représentations auprès des élèves, des familles, de la société, notamment sur les métiers en tension et d'avenir. Au besoin de créer des aspirations pour les métiers en tension, d'avenir et oubliés, les entreprises notent un besoin de dépasser l'**autocensure** des élèves qui ne s'orientent pas vers certains métiers qu'ils considèrent comme inadaptés à leurs compétences, et de sensibiliser aussi les parents qui ont un rôle important dans la découverte des métiers de leurs enfants.

¹² Fondation CGénial <https://www.cgenial.org/>

Quelles perspectives de recrutement d'ici 2030 ?

D'après les [métiers en 2030](#) (France Stratégie, Dares)¹³, les **métiers susceptibles de compter le plus de postes à pourvoir d'ici 2030** sont les agents d'entretien, les services à la personne (infirmiers et sage-femmes, aides-soignants, aides à domicile), les conducteurs de bus et les enseignants.

En ce qui concerne les diplômés du supérieur, les **métiers à la plus forte croissance de recrutement d'ici 2030** sont les cadres commerciaux et technico-commerciaux, les ingénieurs de l'informatique, les infirmiers et sage-femmes, les cadres des services administratifs, comptables et financiers.

Fortes de ce constat, la Dares et France Stratégie insistent sur l'importance d'adapter les formations initiales et continues à ce nouveau panorama de métiers pour mieux orienter les demandeurs d'emploi vers les métiers de demain.

Les propositions :

>>> Proposition 7 : Développer des modalités innovantes de valorisation des métiers en tension, d'avenir et oubliés

#Par les entreprises elles-mêmes

Les entreprises sont encouragées à offrir des **expériences concrètes et issues du terrain** (suivi de la fabrication d'un produit de l'amont à l'aval de la chaîne de production, visite de site, parcours multi-entreprises), qui sont des leviers pour permettre aux jeunes de découvrir la diversité des métiers et de comprendre l'importance et les opportunités de certains métiers en tension et « oubliés ». La conception et le déploiement de **dispositifs de rencontre entre jeunes et métiers cibles** dans des logiques de compagnonnage, via le mentorat ou des canaux de communication directe (lignes téléphoniques, boîtes de messageries), permettrait aussi au jeune de se projeter dans la réalité du métier et de développer de nouvelles aspirations au contact de personnes qui exercent ce métier. Ce type d'action pourrait être mis en œuvre par fédérations de métiers. Les branches professionnelles pourraient par ailleurs travailler en collaboration avec les Campus des Métiers et des Qualifications, qui peuvent être de puissants relais dans les territoires auprès des jeunes, des familles et des personnels pour mieux connaître des secteurs professionnels.

>>> Proposition 8 : Porter des campagnes de sensibilisation massives de valorisation de certains métiers

#Avec le soutien des pouvoirs publics

Des campagnes de sensibilisation massives de valorisation touchant tous les publics (élèves, familles et enseignants) contribueraient à un changement de regard sur les métiers. Celles-ci pourraient donner la parole à des collaborateurs et être diffusées par l'audiovisuel public avec une émission phare, ou sur les réseaux sociaux pour favoriser la viralité avec la conception de vidéos de promotions incarnées par des collaborateurs, et notamment des jeunes actifs qui illustrent leurs parcours et valorisent des expériences pas toujours linéaires pour donner confiance aux jeunes. Dans les métiers d'art par exemple, il est évoqué le souhait d'organiser un Tour de France des Métiers d'Art, ou d'organiser la quinzaine d'un métier.

Les entreprises pourraient travailler à un rapprochement avec des associations de parents d'élèves, afin de sensibiliser directement les parents, leviers de sensibilisation fondamentaux durant la formation et l'orientation.

¹³ Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications, piloté par la Dares et France Stratégie, 2022.
<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/554dc7ab241bd3199ae733e46f951401/M%C3%A9tiers%202030%20-%20Synth%C3%A8se%202022-8aout2022-correction.pdf>

Conclusion :

Ces huit propositions sont le fruit de nombreux échanges, et ne peuvent résumer l'intégralité des idées qui ont été partagées par les entreprises. Elles reflètent cependant les grandes réflexions et aspirations portées par les entreprises à travers ce cycle, et confirment, sur cette thématique plus qu'aucune autre, le nécessaire alignement entre les efforts des entreprises (individuellement ou collectivement) et ceux des entités associées au Ministère de l'Éducation nationale pour permettre un engagement efficace des entreprises.